



Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-55-2

Ottawa, le 5 septembre 2007

Suite à ses avis publics de radiodiffusion CRTC 2007-55 en date du 22 mai 2007 et CRTC 2007-55-1 en date du 25 mai 2007, le Conseil annonce ce qui suit :

**L'ARTICLE SUIVANT EST RETIRÉ DE CET AVIS PUBLIC ET SERA
REPORTÉ À UNE DATE ULTÉRIEURE**

ARTICLE 14

Timmins (Ontario)
No de demande 2007-0283-8

Demande présentée par 1158556 Ontario Ltd. relativement au renouvellement de la licence de CHIM-FM Timmins et ses émetteurs CHIM-FM-1 North Bay, CHIM-FM-2 Iroquois Falls, CHIM-FM-3 Kirkland Lake, CHIM-FM-4 New Liskeard, CHIM-FM-5 Red Deer, CHIM-FM-6 Sault Ste Marie, CHIM-FM-7 Elliot Lake, CHIM-FM-8 Wawa, CHIM-FM-9 Chapleau et CHIM-FM-10 Kapuskasing, qui expire le 30 novembre 2007.

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>